

## **Commune de SAVAS**

### **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de SAVAS s'est réuni le lundi 18 février 2008 à 18h30 sous la présidence de Madame FOREL, Maire.

Le compte rendu de la réunion du 04 février 2008 est approuvé à l'unanimité.

#### **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2007**

Une présentation détaillée est faite des comptes administratifs 2007.

Le conseil municipal à la majorité (11 pour, 3 abstentions) budget communal et (10 pour, 4 abstentions) budget assainissement.

Prend acte de la présentation faite des comptes administratifs qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 103 255,51 € et un déficit d'investissement de 37 386,22 € au budget principal, un excédent de fonctionnement de 1 409,60 € et un déficit d'investissement de 27 244,65 € au budget assainissement.

Décide de l'affectation des résultats de la façon suivante 37 386,22 € en investissement et 65 869,29 € au compte excédent de fonctionnement reporté du budget principal.

Décide de l'affectation des résultats de la façon suivante 1 409,60 € en investissement du budget assainissement.

#### **COMPTES DE GESTION 2007**

Les comptes de gestion établis par le trésorier de Serrières sont conformes aux comptes administratifs de la commune et du budget assainissement.

#### **OUVERTURES DE CREDITS - BUDGET COMMUNAL 2008**

Unanimité pour approuver une ouverture de crédit pour permettre de régler la facture pour l'achat d'une tronçonneuse.

#### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ZONE 1 AU DES HAUCHES DE TOURTON CHOIX DES ENTREPRISES**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 février 2008 et, après avoir fait une étude comparative des offres, propose d'adopter les décisions suivantes.

Attribution du lot 1 : terrassements voirie et réseaux hydrauliques à l'entreprise MOUNARD - tranche ferme : 125 505,00 € HT., tranche conditionnelle : 70 932,00 € HT.

Attribution du lot 2 : réseaux secs à l'entreprise LAMBERT, tranche ferme : 14 415,53 € HT., Tranche conditionnelle : 6 885,15 € HT.

Selon les critères de jugement retenus, ces entreprises présentent l'offre économiquement la plus avantageuse.

Approuvé à la majorité (11 voix pour, 3 abstentions) Sébastien Coste ne prend pas part au vote.

#### **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE SAMOYAS ET LE SOULIER : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ENVELOPPE PARLEMENTAIRE**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet relatif aux travaux d'assainissement des hameaux de Samoyas et le Soulier et propose au conseil municipal de solliciter une subvention au titre de l'enveloppe parlementaire. Unanimité.

## **DESIGNATION D'UN COORDINATEUR DE SECURITE**

La complexité du marché de travaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de collecte des eaux pluviales à Samoyas et le Soulier nécessite l'intervention d'un coordinateur de sécurité. Unanimité pour autoriser Madame le Maire à lancer une consultation.

## **CONVENTION AVEC LA S.P.A. POUR LA PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX**

Unanimité pour approuver le tarif de prise en charge des animaux à 0,54 € par habitant soit 382,32 € pour l'année 2008.

### **Informations diverses**

**Crèche de Boulieu** : Compte rendu du comité de suivi du Contrat Enfance. Le contrat enfance de Boulieu, Saint Clair et Savas est arrivé à échéance fin décembre. Pour renouveler ce contrat en contrat enfance jeunesse, il est nécessaire de disposer de l'ensemble des documents comptables et financiers de la crèche. Les communes doivent délibérer en faveur du renouvellement. Compte tenu des échéances électorales les élus constatent l'impossibilité de renouveler le contrat avant mars. Celui-ci ne pourrait donc intervenir qu'en juin 2008.

**Comité des fêtes** : compte rendu de l'assemblée générale.

**Ruisseau de Chalon** : information sur le rapport d'étude hydraulique de ce ruisseau sur Savas et Saint Clair.

**A.S.G.F. du Fayet** : compte rendu de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Savas.

**F.N.A.C.A.** : invitation à la cérémonie du 19 mars à 18 h à Savas.

**Amicale laïque de Boulieu** l'itinéraire de la randonnée équestre et pédestre empruntera les chemins de la commune le 6 avril.

**Fédérations des chasseurs** : des comptages nocturnes sont prévus sur Savas les 17,18 et 19 mars.

**Elections cantonales et municipales** : les conseillers municipaux sont invités à faire connaître leur disponibilité pour assurer les permanences aux bureaux de vote.

La séance est levée à 20h30.